



66ème RAPPORT ANNUEL

Message de la Municipalité

Dans l'année scolaire 2013 – 2014, l'Ecole sociale de Musique (ESM) a une fois de plus réussi avec brio à offrir un enseignement musical de qualité à toutes et à tous. Les différents projets musicaux réalisés au cours de cette année témoignent de la créativité de sa direction et de ses enseignants et illustrent parfaitement le dynamisme de l'ESM, qui alimente de la manière la plus heureuse qui soit le paysage de l'enseignement musical lausannois.

Or le domaine de la formation musicale non-professionnelle est actuellement soumis à de grands changements, puisque nous sommes en pleine phase de mise en œuvre de la Loi sur les écoles de musique (LEM). Cette législation cantonale qui traite de l'organisation et du financement d'un enseignement musical de qualité, demande à tous les acteurs de se repositionner activement en tentant compte du nouveau cadre légal valable pour l'ensemble des écoles de musique du Canton.

Convaincue de l'importance d'une formation musicale non-professionnelle de qualité accessible à toutes et à tous et dans la volonté de valoriser les écoles de musique comme acteurs importants du rayonnement culturel de la ville, la Municipalité a dédié un chapitre particulier à la politique de formation musicale non-professionnelle dans le prochain préavis de politique culturelle, prévu pour cette année. Pour les années à venir il s'agira de continuer à développer ensemble le cadre de l'enseignement musical non-professionnel en tenant compte à la fois du passé musical extrêmement riche tout en intégrant le nouveau fonctionnement amené par la LEM.

Nous tenons à remercier chaleureusement les professeurs et le personnel de l'ESM de l'excellent travail effectué ainsi que le directeur Théo Gafner de son engagement et sa créativité tout au long de l'année. Et plein succès à tous, ainsi qu'aux élèves bien sûr, pour l'année 2014 / 2015.

Daniel Brélaz, syndic

Billet du Président

*«L'action est musique" (C. Chaplin)
«De la musique avant toute chose» (P. Verlaine)*

Que voulez-vous, que pouvons-nous vous offrir, où, sous quelle forme, à quel prix, dans quel espace, grande école ou école de proximité ?

Autant d'interrogations générées par les changements structurels qui découlent de l'introduction de la loi sur les écoles de musique (LEM). Le financement reste toujours un des sujets d'actualité et le «âteau – comprendre les subventions- à partager entre les écoles» soumis à des pressions budgétaires importantes alors que le nombre d'écoles reconnues par le Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) va en augmentant, ce qui génère des inquiétudes pour les écoles au niveau de leur gestion financière. Pour l'ESM cela passe malheureusement par des adaptations, encore limitées, des tarifs d'écologies pour permettre une tenue de nos charges.

Cependant, nous, à l'ESM, nous voulons de l'action et de la musique et avant tout une offre musicale de qualité à Lausanne, ceci pour vous!

L'ESM se veut pionnière, comme l'ont voulu ses pères fondateurs en 1948, et cherche sans cesse à proposer une palette de cours, d'ateliers, d'ensembles y compris familiaux, d'orchestres en classe tout en lançant, en partenariat, une fédération romande d'improvisation (FRIM), et participe à des événements de qualité comme récemment à la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU). Notre directeur, Théo Gafner, est un artisan actif –avec ses pairs- de ces réussites et je l'en félicite; son retour sur l'année 2013-2014 vous apportera un aperçu de tout ce qui a été réalisé pendant ces mois, chapeau... que de travail!

Pourrons-nous continuer notre mission?

Ne devons-nous pas envisager certains regroupements de cours voire d'école(s)? Car à Lausanne, comment pérenniser une offre musicale de qualité avec les moyens qui nous sont octroyés? La pression démographique sur la Ville et le manque de locaux rendent difficile notre mission, car sans lieu d'enseignement, pas de musique, pas de cours.

L'argent reste donc le nerf de la guerre; nous voyons également dans la collaboration, voire le regroupement et des synergies entre écoles, un moyen efficace pour allouer pleinement ces moyens (subventions et locaux), en les maximisant, pour le seul bénéfice d'un enseignement de qualité; nous devons être créatifs pour que «+ 2 fasse 5» et faire preuve de courage dans des choix qui pourraient être difficiles.

Les écoles de musique de Lausanne: un terreau fertile pour les mélomanes?

C'est à l'évidence une filière de formation permettant de préparer des étudiants à de futures hautes études à l'HEMU. Ces écoles ont un rôle essentiel à jouer! Il faut donc les préserver, leur permettre de se développer. Tant de beauté musicale reste à découvrir, explorer, interpréter... Je pense que Lausanne entend préserver ce modèle de formation. Des appuis politiques seront nécessaires pour permettre à ce qui a été créé de se pérenniser.

Il me plaît de rappeler que:

«à jouer d'un instrument apporte une contribution essentielle au développement de la personnalité. Cet apprentissage stimule l'intellect, améliore les facultés de perception, la concentration et la mémoire, renforce la confiance et l'estime de soi, accroît la motivation et les compétences relationnelles.»

Persévérer et croître:

Dès lors, nous devons persévérer avec l'aide des pouvoirs publics (canton, commune) pour poursuivre cette magnifique mission qui est la nôtre. Tout en rappelant que du côté des professeurs et passionnés de musique, c'est aussi une volonté de transmettre ce savoir musical qui apporte tant. Il y a donc une émulation entre donner et recevoir.

Notre image change, notre message demeure:

Désireux de proposer une image plus «ée et vive», notre Comité a mandaté une agence de communication afin de construire une nouvelle identité visuelle à notre école. Vous découvrirez bientôt les fondamentaux du message que nous voulons transmettre sous cette nouvelle image. Nous poursuivons également une refonte du site internet afin de faire découvrir plus facilement notre offre musicale.

Notre école, votre école, se porte bien. Mes propos ci-dessus ne se veulent pas alarmistes mais teintés de réflexions profondes pour le futur. Car les enjeux futurs sont nombreux, parfois complexes, et demandent du travail et de la persévérance. Notre Comité est présent pour ceci et je l'en remercie.

Merci!

Avant de conclure, j'aimerais souligner notre gratitude envers nos autorités (Ville de Lausanne et canton) pour les magnifiques soutiens financiers et les moyens qui nous sont vitaux pour offrir un enseignement de qualité. J'associe également tous les acteurs de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) qui travaillent intensément. De même, l'écoute et le soutien de Mme Maja Breitenstein, qui représente la Municipalité au sein du Comité, nous sont précieux.

Mes remerciements vont également à l'adresse de l'ensemble du corps professoral, de la Direction, du Secrétariat et des membres du Comité pour tout ce qui est réalisé chaque jour pour que vive l'ESM. Mais en particulier, je voudrais ici et en quelques mots dire MERCI, tout simplement merci à un ami de l'école, un fidèle, ancien parent d'élèves, je veux parler de notre Trésorier Salvatore Di Maggio qui a remis son mandat après quelques 23 années passées au sein de notre Comité. L'ESM est émue, une page de notre histoire s'est tournée; grand MERCI Salvatore pour tout ce que tu as, nous as apporté.

Au plaisir de vous rencontrer lors de la séance de clôture, je vous souhaite un très bel été.

Valéry-John Racine

Départs

Arrivées à l'âge de la retraite, plusieurs professeurs quittent l'ESM, pour lesquelles nous formulons nos meilleurs vœux.

Professeure de piano, **Mme Alexandra Cserveny** enseigne à l'ESM depuis février 1981. Nous la remercions pour tous ces pianistes, ces musiciens qu'elle a formés avec talent, sensibilité et passion, ainsi que pour son engagement au sein de l'ESM et de la commission pédagogique. Les festivités des 40ème et 50ème anniversaires de l'Ecole ont été marquées par ses compositions : «musiciens chanteurs de Brême» et «aux pays des merveilles».

Engagée en septembre 1978, en tant que professeure de piano, **Mme Sabine Borel** a enseigné son instrument avec talent et sensibilité. Nous la remercions pour son engagement et ses compétences qui ont permis à de nombreux musiciens de se réaliser.

Arrivées

Nous avons accueilli 3 nouveaux professeurs avec qui nous avons la joie de collaborer.

Afin de diversifier nos cours d'instrument à clavier, nous avons confié la création d'une classe d'orgue à **M. Blaise Christen**, organiste et professeur de théorie.

Soucieux de développer la créativité de nos élèves, nous avons sollicité **M. Nicolas von Ritter**, compositeur et guitariste, pour la création d'une classe d'initiation à la composition.

Soucieux de répondre à des demandes récurrentes, nous avons nommé **Mme Julie Sicre** en tant que professeure de harpe.

Fonds G.-G. Graz

Une aide partielle a été octroyée par le Fonds Graz en 2013 soit un montant de CHF 167.-. Il est utile de rappeler que ce fonds du nom d'un des fondateurs de l'ESM apporte une aide ponctuelle pour payer des écolages. Alimenté par des dons, le Fonds Graz est constitué d'un montant bloqué dont les intérêts sont utilisés pour les aides. La situation actuelle du marché ne permet pas de placer des montants de manière favorable, raison pour laquelle le rendement est actuellement faible.

Pour augmenter la fortune du fonds, les dons sont toujours les bienvenus. C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de joindre à ce rapport d'activité un bulletin de versement.

Nous remercions d'avance tous les donateurs pour leur générosité.

Rapport d'activité

L'ESM, une institution qui opère sa mue.

En introduisant la LEM, la loi sur les écoles de musique, le canton de Vaud s'est doté d'un cadre juridique qui régle la vie musicale et administrative de l'ensemble de ces institutions musicales.

A l'image de l'environnement, de la croissance ou de l'âge qui obligent les animaux à changer de poils, de peau ou de carapace, ce nouveau cadre impose aux écoles de profondes mues. Pour rappel, cette phase de transformation devrait durer jusqu'en 2018 et permettra à terme à l'ensemble des écoles du canton de bénéficier d'améliorations tant pédagogiques pour les élèves que salariales pour les professeurs.

Si pendant leur mue, les bêtes rendues vulnérables sont alors obligées de se cacher de tout prédateur, il en va tout autrement de l'Ecole Sociale de Musique.

Forte d'une expérience de plus de 65 ans, elle a démontré toute sa raison d'être dans le paysage lausannois. Passée de savoir, elle est présente au cœur des quartiers lausannois dans plus de 22 lieux différents pour en assurer l'accessibilité. Selon sa vocation, l'ESM défend une politique permettant à tout un chacun d'accéder à la musique, quelques soit ses moyens. L'ouverture du premier Orchestre en classe de Suisse romande en 2007 en collaboration avec l'Etablissement de Coteau Fleuri et la DCEO en est une belle démonstration. (Née dans les pays anglo-saxons, cette démarche permet à des enfants durant le temps scolaire et au sein de leur classe d'apprendre et de pratiquer un instrument). Grâce à l'association Classe de cordes en Romandie, ce projet a connu cette année un nouvel essor avec la première rencontre des Orchestres en classe de Suisse Romande qui a regroupé l'espace d'une journée, le 17 mai dernier, quelques 6 classes, soit près de 140 enfants, pour partager la musique en orchestre.

Cependant, la métamorphose induite par la LEM a mis en évidence certains défis que l'ESM se doit de relever.

N'étant pas identifiable à un lieu, elle reste pour beaucoup inconnue. Aussi, pour pallier à ce manque de visibilité, l'ESM a d'une part mandaté une agence de communication et d'autre part renforcé son attractivité en développant l'offre de cours et les synergies avec d'autres institutions.

Ainsi l'agence Transistor a créé dans une première phase un nouveau logo puis, dès la rentrée de septembre, elle s'attellera à moderniser le site internet et rénover les divers canaux de communication.

L'ESM poursuit par ailleurs son développement selon 3 axes :

- La diversification de l'offre avec l'ouverture de 3 nouvelles classes à savoir :
 - ◇ Une classe d'initiation à l'écriture et à la composition sous la conduite de Nicolas Von Ritter
 - ◇ Une classe d'orgue confiée à Blaise Christen
 - ◇ Une classe de harpe confiée à Julie Sicre
- Le renforcement d'ateliers spécialisés permettant de se familiariser avec d'autres styles de musique ou types d'expression
 - ◇ **musique ancienne** : En partant des formes de l'Estampe et du Passamezzo, Martin Erhardt a proposé aux élèves de découvrir et de s'approprier par l'improvisation les divers langages de l'époque. Mme Jovanka Marville a proposé aux pianistes de découvrir le clavicorde.
 - ◇ **musique contemporaine** : Un atelier de musique du XXème a permis aux élèves de rencontrer une génération de compositeurs vaudois et de jouer leurs œuvres.
 - ◇ **ateliers d'expression** : Laboratoire d'Histoire sonore animé par la compagnie Contacordes
Atelier de théâtre animé par Sophie Pasquet
Atelier de marionnettes animé par Isabelle Matter
 - ◇ **musique ethno** : Un atelier Choro's animé par Bernard Trinchan et Jorge Nascimento a permis aux élèves de découvrir la musique populaire brésilienne.

◇ musique improvisée :

L'improvisation au centre de l'apprentissage musical et vocal, un atelier mené par Eric Tremolières permettant à tous d'approfondir l'écoute, la maîtrise du rythme, du langage musical, et de la voix.

- Le Développement des synergies avec d'autres institutions.

Outre les concerts en collaboration avec le Musée Historique de Lausanne, les masterclass de musique ancienne avec le Conservatoire de l'Ouest Vaudois, les formations continues et les masterclass de la FRIM, Fédération Romande de Musique Improvisé (regroupant en association l'EJMA, le CPR, CPMDT et l'ESM), l'école a vécu en mai dernier une manifestation exceptionnelle qui connut un franc succès.

«1940, une génération de compositeurs se présente», L'espace d'une journée, la Bibliothèque Cantonale Universitaire de Lausanne a accueilli l'Ecole Sociale de Musique et le Domaine de Musicologie de l'Université de Fribourg autour d'une réflexion et d'une découverte de la musique en terre vaudoise, notamment à travers les œuvres de six compositeurs nés dans les années 40 : Guy Bovet, Pierre-André Bovey, Michel Hostettler, Henri-Louis Matter, Alexandre Rydin et Pierre-André Vincent. Cette journée se déclina en 5 temps : une matinée de portes ouvertes de l'Ecole Sociale de, des interventions musicales résonnant dans le Palais de Rumine, une visite guidée des archives musicales de la BCU Lausanne et une table ronde avec les six compositeurs qui permit de discuter des enjeux de la création musicale contemporaine. Pour clore ces festivités, différentes miniatures des compositeurs ont été jouées par les professeurs.

Hormis ces quelques nouveautés et particularités, l'année 2013-14 a été rythmée par plus de 50 auditions dont une audition des familles, permettant aux élèves de partager le fruit de leur travail avec le public, et par une saison de concerts riche, avec en particulier la création du nouveau spectacle de Contacordes sur une musique originale de Valentin Villard avec Julie Sicre et Claire Heuwekmwijer. A l'occasion de l'acquisition du nouveau piano de concert de l'ESM, pas moins de 7 concerts ont eu lieu, mettant à l'honneur les claviers, soit : le duo Atena Carte et Alessandru Petruscu, le duo Marcia Dipold et Michel Brayard, le duo Katarina Furler et Beat Ryser, le duo Martin Erhardt et Miyoko Ito-Erhardt, le trio Marie Claire Bettens, Blaise Christen et Suzanne Perrin-Goy, le trio Vincent Canu, Lucas Buclin et Jean-Baptiste Poyard, le trio Alexandra Cserveny, Olivier Fallier et Janek Rosset.

Les petits chanteurs de Lausanne regroupant Cantabulle, Cantacroche, Cantarpège, et Cantoctave ont donné de magnifiques concerts pour le temps de Noël : à Montheron, à St Saphorin et à St François. L'ensemble Cantarpège a chanté St Nicolas de Britten sous la direction de Michel Dumonthay au Temple de Morges. Les 4 formations ont interprété le 3 mai tout un programme autour des chants de Michel Hostettler et se sont produits le 22 juin au festival classique de Cully.

L'orchestre Tounouvo s'est produit lors de la journée VD 1940 ainsi qu'avec l'atelier Choro's à la fête de la musique et au festival de Cully Classic, rejoint par le petit ensemble. Plusieurs élèves se sont distingués lors du concours suisse de musique pour la jeunesse :

- À la Finale suisse, Simon Bolliger, 1^{er} prix, classe de François Grin; Pauline Rousseau, 1^{er} prix, classe de Ioana Primus; Pauline Bonard, 2^{ème} prix, classe de Laura Ponti.
- A l'Intrada régional, Salomé Interlandi et Aglaé Mandanis, 2^{ème} prix, classe de Martin Jenni; Natacha Stumpe, 3^{ème} prix, classe de Noëlle Reymond; Charlotte Gorrie, 3^{ème} prix, classe de François Grin.

A tous nous leur disons BRAVO!

Le 3 mai dernier, vous avez eu un premier aperçu des longues métamorphoses de l'ESM. Vous devriez pouvoir admirer d'autres aspects de sa mue dès la rentrée de septembre. A tous les acteurs de cette transformation, élèves, professeurs, comité et administration, j'adresse ma reconnaissance et dis un grand MERCI.

T. Gafner

Comité

M. Daniel Brélaz

Syndic, Administration Générale et Culture

Mme Maya Breitenstein

Adjointe Service de la Culture

M. Valéry-John Racine

Président

M. Olivier Blanc

Vice-président

M. Salvatore Di Maggio

Trésorier

Mme Floriane Niklès

Membre

M. Claude Marguerat

Délégué APESM

M. Antonio Dominguez

Délégué APESM

M. Théo Gafner

Directeur

Mme Myriam Couturier

Secrétaire - comptable

Le Comité s'est réuni par trois fois en 2013, ceci pour traiter des activités courantes de l'école dont la fixation d'un cadre budgétaire pour 2014 et l'analyse puis l'approbation des comptes 2013.

La problématique des locaux a été à nouveau évoquée. Au vu de la pénurie des locaux, la pression sur ces derniers devient difficilement gérable. Un partenariat avec l'EMJA (moyennant le paiement d'un loyer) nous permet de trouver des locaux nécessaires pour pallier aux manques en la matière. De plus, le Comité a également analysé la situation environnante à l'école sur le site de Pierre Viret où une faune sévit aux alentours; des mesures sécuritaires ont été demandées (rondes de police et de service de sécurité) tout comme le renforcement des portes d'accès.

La revue des risques d'entreprise, conduite par le président, a mis en évidence les améliorations prioritaires à mener dans les prochains mois/années comme: renforcement de la sécurité des locaux, sauvegardes informatiques, ressources humaines et structure juridique de l'école. Un informaticien a d'ores et déjà été mandaté pour en assurer la maintenance.

Le comité a également, en accord avec les intéressés, passé la couverture de 2^{ème} pilier des Retraites Populaires à Profelia.

Le site internet et le logo devenant désuet, le comité a mandaté l'agence de communication Transistor pour les moderniser et revoir les canaux de communication de l'ESM.

Comme La FEM a reconnu l'ESM pour une période de 5 ans suite au dépôt de la demande de reconnaissance, ce point demande la signature d'une convention de subventionnement entre la FEM et l'ESM tout comme des modifications des bases contractuelles avec les professeurs impliquant un travail important.

Paroles aux professeurs

3 mai 2014

Portes ouvertes de l'ESM et journée consacrée à 6 compositeurs vaudois dont les œuvres sont déposées à la BCUL.

Des musiques très variées ont été jouées par une centaine d'élèves de l'ESM préparés par leurs professeurs et directeur. Une visite des archives de la BCUL a montré les manuscrits et exposé les problèmes de sauvegarde des œuvres. Grâce à la table ronde organisée par l'UNIFR, le public a fait la connaissance de Guy Bovet, Pierre-André Bovey, Michel Hostettler, Henri-Louis Matter, Alexandre Rydin, et du soussigné. Ils ont répondu aux questions liées à la composition et parlé des différents courants de la musique actuelle.

Cette manifestation originale s'est déroulée merveilleusement bien grâce à l'engagement des organisateurs, professeurs et élèves. Ces derniers ont marqué un intérêt particulier à apprendre et travailler, avec leur professeur et les compositeurs, des pièces qui pouvaient, parfois, leur sembler étranges. Cette expérience leur a permis d'entrer dans un univers musical encore inexploré pour eux. Grâce à leur talent, les professeurs ont donné un concert remarquable qui a mis en valeur toute la richesse des œuvres. L'attention du public (évalué à 900 personnes), montre combien une telle manifestation est importante. Elle a prouvé que la musique contemporaine existe, qu'elle comprend plusieurs courants et que, très variée, elle est accessible à tous.

Quelle magie extraordinaire nous avons vécue, lorsque les voûtes ancestrales de cet immense Palais de Rumine résonnèrent de ces musiques merveilleuses.

MERCI et BRAVO à tous!

Pierre-André Vincent

**Félicitations pour leur réussite au
Certificat AVCEM**

**Classe de piano de Katja Gafner :
Naomi Rottermann
avec félicitations du jury**

**Classe de violon de Claude Marguerat
Jacques-Antoine Haefliger
avec félicitations du jury**

A votre écoute!

Lien entre les parents d'élève(s) et l'ESM

Chers parents,

Ces quelques lignes vous sont spécialement adressées. L'ESM souhaite offrir un espace d'échange plus étroit entre vous et nous. Membre du comité depuis trois ans et parent d'élève(s), j'ai le privilège de vous représenter et à ce titre je vous propose de recueillir vos remarques, vos questions et vos suggestions par téléphone au 021/ 616 00 49 ou par e-mail à cette adresse:

floriane.nikles@bluewin.ch

Je me ferai un plaisir de relayer vos préoccupations auprès du comité lors de nos séances et de vous communiquer ses réactions.

J'espère que vous serez nombreux à me contacter et dans cette attente, je vous souhaite un bel été.

Floriane Nikles

L'Ecole Sociale de Musique est membre de



Association Vaudoise des Conservatoires
et Ecoles de Musique
www.avcem.ch

Association Suisse des Ecoles de Musique
www.verband-musikschulen.ch/ff/

*** verband musikschulen schweiz
*** association suisse des écoles de musique
*** associazione italiana delle scuole di musica
*** association suisse de la école de musica

L'Ecole Sociale de musique est reconnue par



FONDATION
POUR L'ENSEIGNEMENT
DE LA MUSIQUE